

Cotisation VMRR

Nous avons mis en place une procédure en juillet 2025 afin de parer au plus urgent pour ceux qui désiraient la mettre en place.

Une nouvelle procédure est désormais disponible qui remplace la précédente. Elle permet de rendre indépendante la cotisation VMRR, car on peut tout à fait être soumis au VMRR sans être soumis au transport et réciproquement.

Ci dessous la nouvelle procédure :

<https://wikiapp.heberg-eig.fr/books/calcul-de-payee-rubriques/page/versement-mobilite-regional-et-rural-mLK>

Revision #2

Created 9 September 2025 14:19:01 by Valéry HUMEZ

Updated 22 September 2025 07:28:41 by Jean François KERSERHO